

1. DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS 2021 -2027 HELHa - B MONS22

1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur ☒

Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques ☒

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes ☐

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus ☐

Partenariats pour l'innovation ☒

Erasmus Action clé 3 (KA3):

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération: ☐

1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation¹ et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [FR]

¹ Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr

La Haute Ecole Louvain en Hainaut – HELHa est un établissement d'enseignement supérieur libre subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles en Belgique qui délivre des diplômes de niveau Bachelier et Master dans sept domaines d'étude : agronomique, arts appliqués, économique, pédagogique, social, soins de santé et technique.

La HELHa a une longue expérience dans le programme de mobilité individuelle d'étudiants et de membres du personnel sous les différentes formes : SMS, SMP, STA et STT, de par-delà les fusions successives. Initiée dans les domaines économique, social et technique, la mobilité s'est étendue dans les différentes formations proposées par l'établissement et dans des projets de coopération européens et internationaux. Comme précisé dans son plan stratégique 2020, la HELHa met en évidence pour l'accompagnement des étudiants (Axe1) l'« ouverture à l'international et la découverte de la richesse des différentes cultures par le biais de stages, voyages à l'étranger ou rencontres avec des partenaires internationaux » ainsi que la volonté d'« impliquer les étudiants dans une dynamique de projets et d'actions citoyennes tant à l'interne qu'à l'externe ». Au niveau de la professionnalité des enseignants (Axe 2), la HELHa veut « encourager les enseignants à la publication, à la valorisation, à la communication, à l'expertise, à la mobilité, à la recherche, à la formation ».

Le programme ERASMUS+ est depuis sa création le tremplin idéal pour nouer des contacts, créer des synergies, des partenariats et des associations non seulement avec le monde de l'enseignement supérieur en Europe (et dans le monde), mais aussi avec le monde professionnel par le biais des mobilités de stage et de projets de coopération. L'axe 7 de notre plan stratégique mentionne clairement que « une Haute Ecole qui se ferme est une Haute Ecole qui se meurt quel que soit l'axe de développement envisagé ». « Pour être une référence, notre Haute Ecole doit proposer aux étudiants un enseignement professionnalisant en connexion constante avec ... l'évolution des métiers ». Ainsi donc, en participant au programme ERASMUS+, la HELHa veut donner la possibilité à ses étudiants de se préparer professionnellement, socialement, culturellement et linguistiquement à fonctionner dans un monde européen, global, ouvert et plurilingue. Elle veut préparer ses enseignants à de nouvelles techniques et pédagogies d'enseignement, ouvertes au monde en pleine mouvance et évolution, en leur permettant de se former continuellement et d'élargir leur champ linguistique. Elle se veut aussi être un milieu d'accueil et de formation pour des jeunes provenant d'autres pays, cultures et traditions en proposant des (parties de) programmes de formation en anglais, qui sont en même temps une valeur ajoutée et préparation à l'ouverture pour ses propres étudiants.

En participant au programme ERASMUS+, la HELHa choisit de contribuer à la modernisation de son établissement et à la contribution d'un espace européen de l'éducation en échangeant avec les partenaires européens les bonnes pratiques mises en place de part et d'autre, en permettant aux étudiants et enseignants d'acquérir des compétences numériques, linguistiques, techniques, socio-culturelles à valeur ajoutée et en participant à des projets de coopération multilatéraux. Ce partage et échange de compétences s'exprime déjà par des bi-diplomations (double diplôme avec des HE en Flandre) et co-diplomations (diplômes coorganisés avec des HE en Wallonie). L'objectif est de pouvoir étendre ces coopérations en dehors des frontières nationales.

Veuillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

La HELHa souhaite participer à l'

- l'Action Clé 1 : Mobilité individuelle des étudiants à des fins d'études et de stage et mobilité des membres du personnel à des fins académique et de formation. Depuis 1991, la Haute Ecole a envoyé et accueilli des étudiants Erasmus à des fins d'études, en appliquant au fur et à mesure les nouvelles applications et évolutions de l'Union européenne dans la domaine de l'éducation et formation (reconnaissance, systèmes ECTS, mobilité de crédits, Bologne, ...) et à des fins de stage (Leonardo et puis Erasmus) depuis 1997. Cette mobilité n'est possible que grâce au développement constant d'une bonne coopération avec les partenaires académiques et d'accueil de stage : des partenaires partageant une même stratégie de développement international, tout en respectant l'individu local, régional et national, privilégiant toujours les contacts personnels et directs avec les responsables. Cette Action Clé 1 est la base de tout type de coopération internationale et est la porte ouverte pour d'autres formes de coopération. La demande de mobilité de nos étudiants s'élargit peu à peu vers d'autres horizons que l'Europe. Au vu des accords de coopération qui se mettent en place avec des institutions en dehors de l'Europe, la HELHa envisage de soumettre des projets de mobilité de crédits sous l'Action 107 (Mobilité de crédits internationale).

- l'Action Clé 2 : Partenariat de coopération et échange de pratique / Partenariats pour l'innovation. La HE a participé à plusieurs projets de partenariats de coopération sous le programme LLP et a obtenu plusieurs Labels Européens de langue dans divers pays européens. L'Axe 2 du plan stratégique (voir plus haut) démontre la volonté de la HELHa d'impliquer ses enseignants dans des projets de coopération afin de partager des idées innovantes, participer à la recherche de base, échanger des bonnes pratiques, développer des modules de cours communs, ... en vue d'une plus large coopération académique avec les partenaires en place.

La mobilité individuelle (AC1) et les projets de coopération (AC2) sont les 2 outils essentiels dans le programme Erasmus+ à mettre en place et à promouvoir auprès de nos étudiants et enseignants afin de réaliser les divers axes de notre plan stratégique (Axe 1, 2 et 7) décrits plus haut. En souscrivant à la Charte Erasmus+, la HELHa veut s'inscrire dans ce mouvement de construction d'un espace européen de l'éducation et de la formation.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veuillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

L'objectif de la HELHa est de « devenir un acteur de référence de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles pour la formation de professionnels à hautes valeurs ajoutées : compétence, épanouissement et solidarité (...) avec des étudiants (...) reconnus comme sujets et acteurs de leur formation (...) et soutenus par la professionnalité du corps professoral et d'équipes particulièrement dynamiques ... ».

La HELHa veut à cet effet augmenter le pourcentage d'étudiants diplômés ayant effectué une mobilité à l'étranger (études ou stage). Lors d'un recensement des activités de mobilité effectuées par les étudiants en 2019-2020 (suite à la crise Covid-19), la mobilité de type Erasmus (séjour de minimum 2 mois, pour un stage, ou minimum 3 mois pour des études) ne représentait que la moitié de l'ensemble des mobilités effectuées par les étudiants avec une durée de séjour de minimum 2 semaines. Dès lors, l'objectif premier est de prévoir un système de collecte d'informations et de données globales pour mieux quantifier ces activités, leur mode de reconnaissance et leurs résultats afin d'arriver à ce qu'au moins 20% des étudiants diplômés aient effectué une activité de mobilité internationale d'au moins 2 semaines d'ici 2027. Actuellement entre 5 et 7% des étudiants diplômés à la HELHa ont effectué une mobilité internationale de type Erasmus+.

La HELHa a mis sur pied un double suivi qualitatif des étudiants ayant effectué une mobilité de type Erasmus afin d'une part de collecter et analyser des informations, témoignages, bonnes pratiques et conseils des étudiants à leur retour de séjour et d'autre part l'impact d'un tel séjour après 3 à 5 ans. Ces données devraient nous permettre de mieux évaluer nos partenariats, l'impact de ce genre d'expérience chez les (jeunes) diplômés dans leur recherche d'emploi et carrière professionnelle.

Le Service international (SI) est composé de 2 ½ équivalents temps plein (ETP). Un 3^e ETP devrait rejoindre l'équipe en 2021 pour étendre leur service à la coopération au développement. Au sein de chaque département ou formation, un coordinateur international (27 au total) a été désigné comme relais entre les étudiants et le SI afin d'assurer les missions de motivation, suivi pédagogique et de validation des acquis de mobilité. Le SI organise 3 réunions annuelles avec les coordinateurs locaux pour les informer des nouveautés, des modifications, des stratégies à mettre en place,

Le SI s'est doté d'un logiciel commercial (Mobility-Online) pour assurer la gestion administrative et financière des dossiers de mobilité des étudiants et membres du personnel. L'acquisition de ce logiciel devrait aider le SI de la HELHa à se conformer au calendrier et planning prévus par le programme E+ en vue d'une digitalisation dans les échanges de données de mobilité via EWP :

- Pour 2021 : gérer les accords inter-institutionnels et les conventions d'études en ligne
- Pour 2022 : envoyer et recevoir les nominations et acceptations
- Pour 2023 : échanger les relevés de notes des étudiants en Mobilité
- Pour 2025 : mise en place de la Carte d'Etudiant Européenne

Ces différentes initiatives et échéances se réaliseront en concertation et coopération avec le Service informatique et la Cellule Qualité de la HELHa, en fonction de l'avancement des projets européens responsables du développement de ces ressources.

En ce qui concerne l'Action 2, le SI, de par son expérience dans des projets antérieurs, est à la disposition de tout membre du personnel, de toute formation ou tout département afin de les aider à participer ou à développer des projets de partenariat stratégique. L'objectif est de souscrire chaque année à l'appel à candidature pour 2 à 3 projets, en tant que participant ou coordinateur. A cet effet, le Centre de Recherche et de Formation de la HELHa (CeREF) est aussi un agent actif dans les domaines de la recherche, ainsi que la Cellule d'Appui Pédagogique (CAP) dans les domaines pédagogiques.